

Critères de maintien à domicile ou non de patient atteint de COVID-19 confirmé par RT-PCR (ID Now) nécessitant de l'oxygénothérapie

CRITERES D'ÉLIGIBILITÉ AU MAINTIEN À DOMICILE

- Liés à l'environnement :
 - Domicile fixe et salubre
 - ▶ **Présence d'un tiers** 24 heures sur 24, et 7 jours sur 7
 - Accès téléphonique fiable
 - ➤ A moins de 30 minutes de l'établissement de santé de référence (disposant d'une structure d'urgence ou d'un SMUR de proximité)
 - ► **Isolement** possible en chambre seul
- Liés au patient :
 - Patient autonome échelle ADL de Katz
 - Patient en cours de sevrage de l'oxygénothérapie ou requérant une oxygénothérapie < 4L / min (lunettes nasales ou masque) pour maintenir une Spo2 > 94 % au repos
 - Absence de critères d'exclusion (Cf ci-dessous)

CRITÈRES D'EXCLUSION AU MAINTIEN À DOMICILE

- ► **Critères majeurs** (1 seul critère présent est suffisant)
- Liés à l'environnement :
 - Refus du patient ou de son entourage
 - ▶ **Absence d'un tiers** 24 heures sur 24, et 7 jours sur 7
 - ▶ Lieu d'habitation incompatible (pas de possibilité d'isolement en chambre seul, accès téléphonique non fiable, salubrité ...)
 - ▶ Dépendance à un respirateur en raison de la Covid-19 sup **4L / min**
 - ▶ Dépendance à de **l'oxygénothérapie à haut débit** (ex : optiflowTM, AIRCOM...)



• Liés au patient :

- Pathologies chroniques destabilisées,
- Pathologie cardiovasculaire aiguë,
- ▶ Diabète déséquilibré ou présentant des complications,
- Pathologie respiratoire chronique décompensée,
- ► Insuffisance rénale chronique justifiant une dialyse ou patient greffé,
- Cancer sous chimiothérapie,
- ► Immunodépression congénitale ou acquise avec infection active non Covid-19, infection à VIH non contrôlée ou avec des CD4 < 200/mm³,
- traitement immunosuppresseur, biothérapie et/ou corticothérapie à dose immunosuppressive,
- Splenectomie ou drepanocytose homozygote
- Greffe d'organe solide ou de cellules souches hématopoïétiques, liée à une hémopathie maligne en cours de traitement,
- Cirrhose décompensée,
- ► Maladie neurologique ou neuro-vasculaire pouvant altérer la fonction respiratoire,
- Obésité morbide (IMC > 40 kg/m2),
- Suspicion d'embolie pulmonaire ou embolie pulmonaire non exclue (arguments cliniques et D Dimères positifs),
- ► Grossesse confirmée selon comorbidités (référence fiche grossesse Repère)
- Critères mineurs (au moins 2 critères présents)
- \triangleright Âge > 70 ans)
- Pathologies cardiovasculaires sévères :
 - Hypertension artérielle avec polythérapie
 - ATCD d'accident vasculaire cérébral
 - ATCD de coronaropathie
 - ATCD de chirurgie cardiaque
 - ATCD d'insuffisance cardiaque
- Diabète équilibré
- Pathologie respiratoire chronique

(RÉ)ÉVALUATION HOSPITALISATION SI:

- ▶ saturation: pour les BPCO / IRC sat < 90 %, pour les autres sat < 93 %</p>
- nécessité oxygénothérapie sur 3L / min
- ► FR > 22
- ► Pouls > 110
- ▶ PAS < 90 mmHg</p>
- Déshydratation
- Conscience : confusion. somnolence
- Altération brutale de l'état général
- Symptômes persistants au delà de 7 à 12 jours

